



**Budget communal 2018-2023**

**Le Camping Municipal devient associatif**

**Appel : Souvenons-nous des inondations passées...**

## Sur les réseaux



[www.still-info.fr](http://www.still-info.fr)



commune de Still



commune de Still

## Horaires de la Mairie

Du Mardi au Vendredi de 8h00 à 12h00

Le samedi de 9h00 à 11h00

Tél : 03 88 50 00 33

[accueil@mairiedestill.fr](mailto:accueil@mairiedestill.fr)



## SOMMAIRE

**VIE MUNICIPALE** 2

**INTERCOMMUNALITÉ** 9

**HISTOIRE** 11

**NATURE** 13

**DANS LA PRESSE** 14

**VIE ASSOCIATIVE** 16

**ETAT CIVIL** 20

**CONSEIL MUNICIPAL** 22



Chères Stilloises, Chers Stillois

Les trois premiers mois de l'année ont marqué pour la commune le marathon budgétaire, qui s'est clôturé par le vote des budgets en Conseil Municipal le 9 avril dernier. Malgré les défis auxquels nous sommes confrontés et le contexte budgétaire national difficile, je suis heureux de vous annoncer que les finances de notre commune se portent bien. Avec un endettement en baisse et un excédent en hausse (voir le bilan financier), nous pourrons investir fortement cette année et la prochaine.

Cette amélioration financière est un véritable atout pour notre commune, surtout face aux difficultés budgétaires auxquelles l'État est confronté et qui auront des répercussions sur les budgets des communes, c'est certain.

Les comptes publics sont dans une situation de gravité mettant en péril l'économie et la souveraineté du pays. Avec une dette publique atteignant 110,6 % du Produit Intérieur Brut (PIB), nous sommes confrontés à des niveaux de dette inédits.

Aussi, le gouvernement a récemment annoncé la réduction des dotations aux collectivités dans le cadre du redressement des comptes publics. Pour 2024, l'Association des Maires de France (AMF) estime que les mesures proposées, consistant à retirer 2,5 milliards d'euros aux collectivités, augmenteront leur mise sous tutelle par un État pourtant surendetté, et seront inefficaces pour réduire le déficit public.

Il est important de rappeler que la dette des collectivités ne concerne que les investissements et représente 8 % du PIB, au même niveau qu'en 1995, les collectivités territoriales étant tenues de voter un budget de fonctionnement à l'équilibre. Or, depuis 2010, l'État a déjà retiré 71 milliards d'euros des dotations du bloc communal, limitant ainsi leurs capacités d'investissements. Ces baisses se sont avérées être contreproductives, car elles ont entraîné une réduction des investissements, alors même que les collectivités sont responsables de plus de 70 % de l'investissement public !

Pourtant au même moment, la Cour des Comptes demande à l'État de jouer un rôle de stratège plus clair et de mieux chiffrer les efforts budgétaires nécessaires pour financer le "mur d'investissements" visant à s'adapter au changement climatique.

Nous concernant, afin de participer au franchissement de ce mur, 2024 et 2025 s'annoncent pour la commune comme deux années d'importants investissements. Nous porterons de nombreux projets qui contribueront à l'adaptation au changement climatique et à améliorer notre qualité de vie dans notre belle commune.

Le Maire

Alexandre Gonçalves

### Directeur de la publication :

Alexandre Gonçalves, Maire de STILL

### Comité de rédaction :

Alexandre Gonçalves,  
Chantal Sittler, Nicolas Fernandez,  
Bruno Helbert.

### Réalisation :

Alexandre Gonçalves, Nicolas  
Fernandez, Bruno Helbert.

Photo de couverture

*Brunnengaertel - Still*



Imprimé sur du papier 100% recyclé

# LE BUDGET COMMUNAL en chiffres



Année 2023



population

1830 habitants

superficie

2320 ha



RÉSULTATS CUMULÉS

recettes

dépenses

En prévision de la construction de son projet de loi de finances pour 2025, le gouvernement, dans la droite ligne de ces dernières années, va réduire le pouvoir des collectivités en diminuant leur autonomie financière et en les faisant contribuer à la réduction de la dette. Aussi il est de notre devoir de nous y préparer.

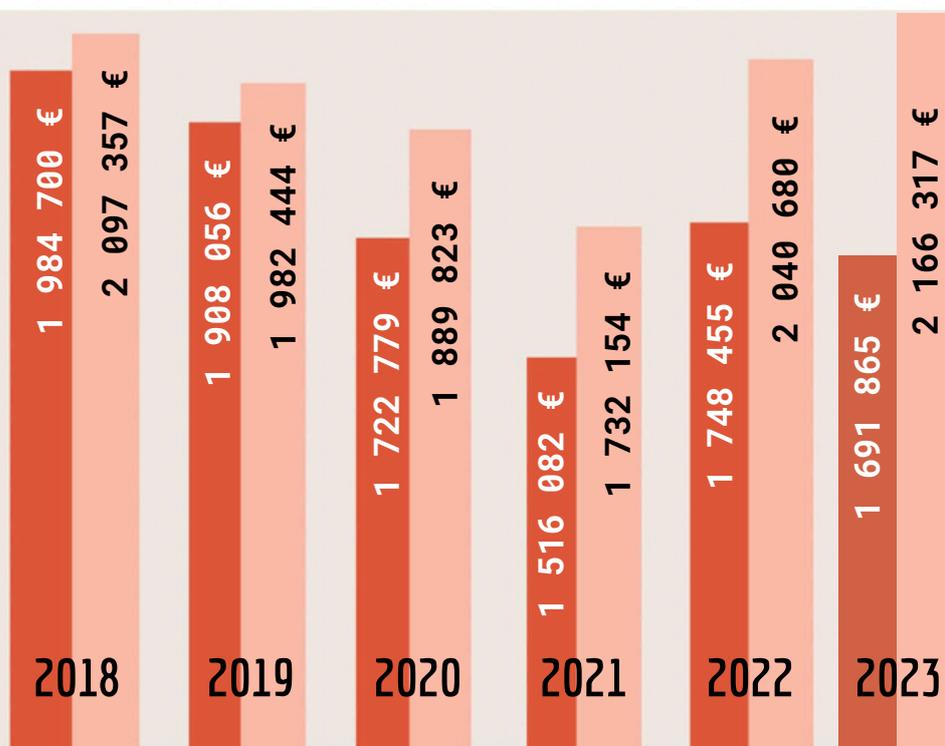
La progression de notre trésorerie est un indicateur de bonne santé financière de notre commune, elle augmente notre autonomie et répond à mon sens, aux incertitudes budgétaires et fiscales, telles que la baisse des dotations d'Etat, les crises successives et le contexte économique défavorable.

Notre objectif de contrôler davantage les dépenses de fonctionnement, malgré une forte inflation et de rétablir un excédent budgétaire important, se transformant d'une année à l'autre en trésorerie, nous permet de nous engager dans des investissements importants et de nous endetter, si nécessaire, dans les deux prochaines années.

Cependant, je dois admettre que je ne suis pas favorable au premier réflexe qui consiste à envisager la souscription d'emprunts pour financer nos investissements. Ceci étant, lorsque les projets le nécessitent, cette option peut être envisagée, surtout s'il s'agit de financer notre transition énergétique ou un service public indispensable.

Notre choix de réduire la dette, d'augmenter notre excédent et de procéder à des investissements visant à réduire nos dépenses de fonctionnement au cours des deux dernières années ont porté leurs fruits.

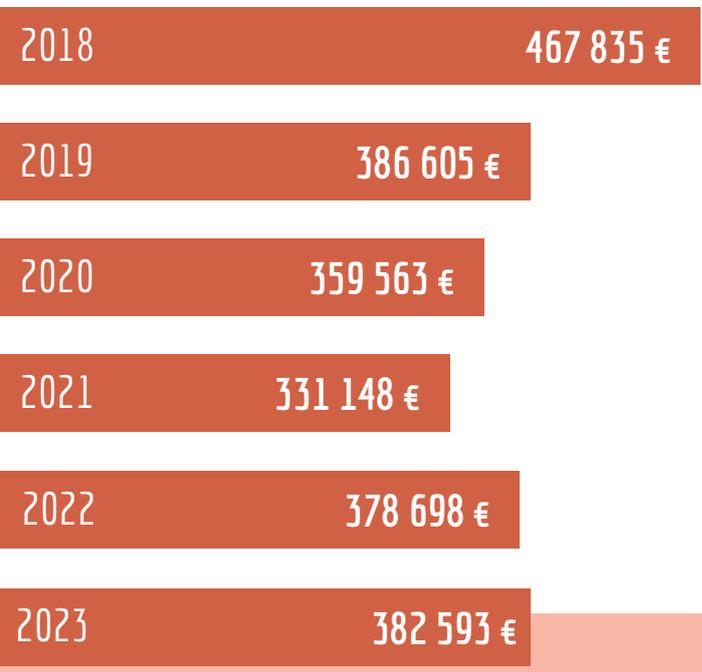
Le Maire



# BUDGET COMMUNAL



## Charges à caractère général

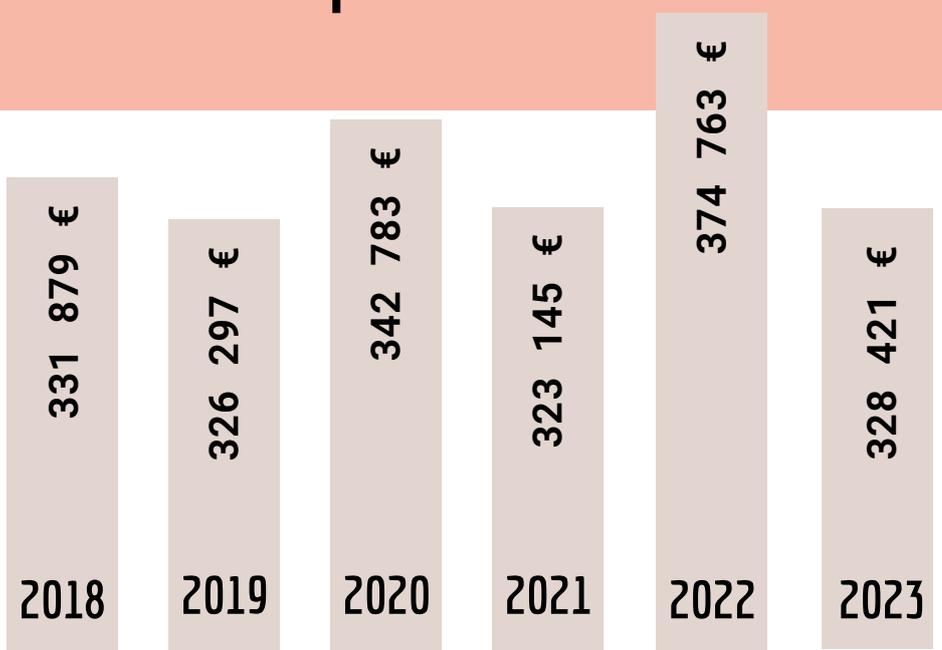


## Charges de personnel



Les dotations de l'état

● dotation forfaitaire

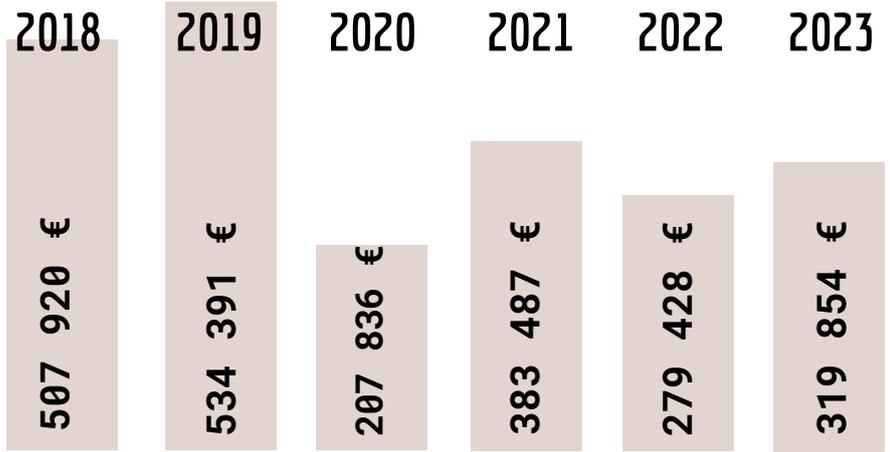




LE

# BUDGET COMMUNAL

## INVESTISSEMENT



1 131 006 €  
2018

974 655 €  
2019

891 504 €  
2020

754 172 €  
2021

623 091 €  
2022

515 130 €  
2023

## Une dette en diminution



474 453 €

dettes / habitant  
281€

moyenne française des communes  
de même taille = 712€

292 225 €

216 072 €

167 044 €

74 388 €

112 657 €

## Résultat net en augmentation

Pas d'augmentation du taux des taxes communales depuis 14 ans

## FISCALITE

VIE MUNICIPALE

2023

2022

2021

2020

2019

2018

# FÊTE DE NOËL DES AINÉS



En cette belle journée du 9 décembre 2023, la commune a renoué avec la traditionnelle fête de Noël de nos aînés dans la salle des fêtes des Tuileries. Une affluence joyeuse de plus de cent personnes ayant répondu présentes à l'invitation, venant ainsi partager un moment de convivialité et de partage.

Ce fut un grand moment autour d'un bon repas concocté par le restaurant Les Tuileries et servi par les membres du Conseil Municipal. L'après-midi fut agrémenté par quelques chants de Noël interprétés par les enfants de l'école élémentaire. Après le café et les Bredeles, nous nous sommes quittés, le cœur rempli de gratitude pour cette journée d'échange et de partage avec le souhait de tous nous retrouver en 2024.

## COLIS DE NOËL

Noël 2023, pour la deuxième année consécutive, la commune a décidé de mener une collecte de paquets cadeaux destinés aux plus démunis. Pour cette initiative, une vaste campagne d'information a été menée sur les différents canaux de communication du village.

À notre plus grand bonheur, et pour celles et ceux qui ont eu le plaisir de les découvrir, 120 paquets cadeaux ont pu être collectés. Transmis à l'association de la Croix-Rouge de Molsheim, qui nous a chaleureusement remerciés, ces cadeaux ont été distribués avant Noël.

Un très grand merci et un grand bravo à tous ceux et celles qui se sont associés à cette opération, ainsi qu'un merci particulier aux résidents de l'Institut des Aveugles, qui par leur générosité, ont apporté 20 colis !

Cette opération sera dorénavant répétée chaque année et les cadeaux collectés seront remis à une association locale qui les redistribuera aux personnes en difficulté du territoire.



©Institut des Aveugles

Message de remerciement de la CROIX-ROUGE française - Unité Locale MOLSHEIM

Au nom de toute l'équipe de la Croix-Rouge française de Molsheim, je vous renouvelle nos plus vifs remerciements pour les nombreux cadeaux que vous nous avez remis vendredi passé.

Grâce à vous, lors de leur distribution le même jour, à l'occasion de la Vestiboutique et des paniers "aide-alimentaires", aux personnes en situation de détresse, nous avons pu lire du plaisir et de la joie dans leurs yeux. MERCI



©Croix-Rouge



Le grand nettoyage de printemps 2024 a eu lieu le 6 avril dans notre commune, en **partenariat avec l'amicale des pêcheurs**. **Merci à eux**.

Une **cinquantaine de personnes**, dont dix membres de l'Amicale, se sont inscrites pour cette matinée afin de parcourir les rues de notre village ainsi que les routes en direction de Dinsheim, Flexbourg, Balbronn et Oberhaslach. Une délégation des conscrits a également participé à ce moment de convivialité.

Le **rendez-vous a été fixé à 8h30** aux ateliers municipaux où une collation a été servie avant que chaque participant ne parte vers sa zone. Cette année, **l'accent a été mis essentiellement sur les mégots de cigarettes**, sans pour autant négliger les déchets courants tels que le papier, les bouteilles en verre, les canettes en métal, etc. Les participants ont ainsi pu se rendre compte de l'importance de ce **fléau**.

Un **mégot mesure environ 23 mm** et est un concentré de produits nocifs. Une fois baigné dans l'eau des caniveaux et dans les tuyaux des eaux usées, il libère ces mêmes toxines qui sont ainsi diluées. Leur pouvoir de pollution est immense et constitue l'une des principales causes de la pollution de nos océans. Il est à noter qu'un mégot de cigarette peut **polluer jusqu'à 500 litres d'eau**.



Lors du bilan de fin de matinée, les participants ont pu apprécier la faible quantité de déchets collectés, preuve s'il en est que l'entretien régulier par les agents communaux des rues du village et des alentours est efficace.

Seule ombre au tableau, l'importante quantité de mégots de cigarettes récoltée dans certaines rues du village, notamment sur la RD 118. **Une campagne de sensibilisation sur ce sujet est prévue prochainement**.

Le repas de midi a été agrémenté par la dégustation d'une paella, offerte par la commune et servi à l'étang de pêche.



# RÉUNION PUBLIQUE DU 2 FÉVRIER

Pour la seconde fois de ce mandat, une réunion publique a eu lieu le 2 février dernier. Cet événement, qui était une promesse de campagne dans le cadre de la démocratie participative et de l'exercice de transparence, a réuni une cinquantaine de participants. L'équipe municipale a présenté le bilan de l'année écoulée ainsi que les perspectives pour l'année à venir. Cette réunion a été suivie d'un moment d'échange convivial autour d'un buffet apéritif, où élus et habitants ont eu l'occasion d'échanger des idées et des informations sur les thématiques communales.

La présentation est à consulter sur le site internet de la commune dans la sous-rubrique

<https://www.still-info.fr/vie-municipale/communiqués-officiels-.htm>

## "Communiqués officiels" de la section "Vie municipale"



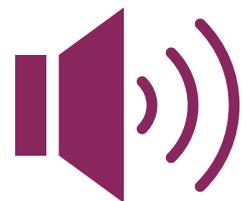
### Les Thématiques abordées

1. Finances
2. Bâtiments publics
3. Voiries
4. Transition énergétique et environnement
5. Gestion communale
6. Fêtes et Vie associative
7. Centre Communal Action Sociale (CCAS)
8. Écoles et Jeunesse
9. Culture et Patrimoine
10. Animation et Communication

## Arrêté municipal du 18 août 2009 - BRUIT

La réglementation en vigueur dans notre village est résumé ci dessous.

*Sauf pour les entreprises et services municipaux pour travaux d'intérêt général*



Les travaux de jardinage et de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques,... :

- **Sont interdits à moins de 100m d'une zone habitée :**
  - **Les jours ouvrables avant 8h et après 20h,**
  - **Les dimanches et jours fériés toute la journée.**

# CAMPING MUNICIPAL



## L'Origine

Depuis sa **création en 1973**, la commune de Still assurait la gestion en régie du service public du camping municipal « Mon Repos ». Cette activité revêtait un caractère d'intérêt général pour la commune, contribuant à son attractivité touristique lors de la haute saison pendant de nombreuses années et générant un **bénéfice reversé au budget communal**.

Pendant un demi-siècle, avec dévouement et un profond **sens du service public**, les adjoints, conseillers et employés de la commune, tant au service technique qu'administratif, ont travaillé sans relâche pour offrir aux campeurs et aux visiteurs un service de qualité. Nous leur adressons ici nos remerciements sincères.

Malheureusement, ces dernières années, **l'attrait** touristique du camping pendant la haute saison s'est **considérablement réduit**. En plus de la baisse de la fréquentation estivale, **l'occupation globale** du camping a continuellement **diminué** : 114 emplacements occupés en 2017, 100 en 2020, et seulement 94 en 2023, comparativement à 175 au pic de son occupation. En conséquence, en raison de la diminution du nombre de résidents, le budget du camping est **devenu déficitaire**.

## La transition

Face à ce constat, le conseil municipal a engagé une réflexion sur l'avenir du camping.

**Entamé en juillet 2022** par une réunion de travail du conseil municipal, marqué par une réunion d'information à l'attention des résidents en septembre 2022, et ponctué par de nombreuses réunions de travail entre la commune et l'association, le processus de passation du camping municipal s'est **achevé le mois dernier**.

Il a été entériné par une délibération du conseil municipal du 13 février autorisant la signature d'un bail commercial le vendredi 22 mars 2024, pour un moment annuel de 50.000€.

## L'avenir

Le 22 mars 2024, dans un esprit de satisfaction pour la **conclusion du travail accompli** et une émotion palpable en raison d'une page de l'histoire communale qui se tourne, la commune et la nouvelle association Camping Aire Still, composée exclusivement de résidents bénévoles, se sont réunies pour **officialiser cette passation**.

Cette journée, qui a marqué un tournant dans la vie du camping municipal, représente également un symbole de continuité et de confiance mutuelle entre la municipalité et l'association. Fruit d'un riche travail partenarial de 18 mois, jalonnée de défis face à l'inconnu pour la commune et votre association, une nouvelle ère s'est ouverte.

Cependant, cette nouvelle ère ne signifie pas la fin de l'engagement de la commune envers le camping, la **commune** effectuera une **transition en douceur** et continuera à y **mener des investissements**.

À l'issue de cette période de travail menant à la signature du bail, la commune tient à adresser ses remerciements particuliers aux membres du comité et de **l'association** Camping Aire Still, notamment à sa Présidente, pour leur **remarquable travail** dans la concrétisation de ce projet.



**Ensemble, nous continuerons à faire de ce camping un lieu de rassemblement, de tourisme et de découverte pour les générations futures.**

# SOUVENONS-NOUS DES INONDATIONS PASSÉES...



Programme d'études préalable - PAPI Bruche Mossig

## Action menée dans le cadre de la prévention des inondations portée par le Syndicat.

Le Programme d'Actions de Prévention des inondations (PAPI) est un dispositif qui vise à réduire les conséquences dommageables des inondations sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement. Il est mis en œuvre à l'échelle d'un bassin de risque (Bruche-Mossig).

Cet outil de contractualisation entre l'État et les collectivités permet de fédérer les acteurs d'un territoire autour d'une politique globale de prévention des inondations; Afin de prendre en compte tous les aspects de la prévention, les actions se déclinent selon 7 axes de travail, définis par le cahier des charges national encadrant le dispositif PAPI.

Vous pouvez transmettre vos contributions à l'adresse mail [secretariat@bassinversant-bruchemossig.fr](mailto:secretariat@bassinversant-bruchemossig.fr)

Cette collecte a pour but de valoriser les souvenirs des crues historiques à toutes et tous. Les archives retrouvées pourront être publiées sur le site internet et sur les réseaux sociaux, faire l'objet d'expositions, animer des ateliers pédagogiques etc.

Plus d'informations sur le site Internet du Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig :

<https://www.bassinversant-bruchemossig.fr/>

Février 1990, dernière crue majeure de la Bruche, nombreux sont ceux qui l'ont vécue, s'en souviennent, ont une histoire à raconter. D'autres traces existent peut-être de crues plus anciennes : 1983, 1955 voire 1919 ?

Et puis plus récemment, des orages intenses entraînant des crues soudaines comme en mai-juin 2016 à Wasselonne, Romanswiller et Still, en juin 2018 à Urmatt et Gresswiller.

Pour mieux se préparer à une inondation, conservons pour mémoire les traces des crues passées près de chez nous.

**Le Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig vous invite à partager vos photographies, vidéos, ou vos témoignages liés à ces événements.**



Inondations à La Broque, 1990 ©DNA

# EAUX PLUVIALES URBAINES

Comme annoncé dans le Sill info n°319, à la rubrique intercommunalité, la Communauté de Communes s'est doté de la compétence gestion des eaux pluviales. A cet effet les premiers travaux ont eu lieu à Still, d'autres suivront.

Des travaux sur l'espace vert en forme de triangle entre les numéros 56 et 59 de la rue de la Liberté ont eu lieu du 2 au 10 novembre 2023.

Ces travaux ont été réalisés par la Communauté de Communes de la Région de Molsheim – Mutzig, en partenariat avec la commune de Still. Ils s'inscrivent dans le cadre de la **gestion des eaux pluviales urbaines** et ont consisté en la redirection des eaux de ruissellement des voiries vers l'espace nouvellement remodelé, plutôt que vers les avaloirs du réseau.

Ces travaux visent à **améliorer le fonctionnement des systèmes d'assainissement**, notamment en réduisant la quantité d'eau, dite propre, dans le réseau d'assainissement et, en fin de compte, à la station d'épuration.



De plus, en **infiltrant les eaux dans le sol** plutôt que de les envoyer vers une station d'épuration, les eaux pluviales urbaines contribuent à la recharge des nappes souterraines, participant ainsi à la **préservation de la ressource en eau**.

Ainsi, en favorisant l'infiltration de l'eau de pluie au plus près de son point de chute, ou en la dirigeant vers un cours d'eau, un fossé ou des espaces verts adaptés, l'objectif est de la renvoyer au milieu naturel et de **ne pas saturer le réseau d'assainissement**.



# STILL TERRE D'HISTOIRE

L'association « **Still Terre d'Histoire** » rend hommage à Melle Émilie Eschbach.

Une grande Dame nous a quitté le 5 janvier 2024. Émilie Eschbach avait 96 ans. Personnage incontournable de notre cité, elle aura marqué notre village par ses nombreux engagements, tant professionnels qu'associatifs.

## Parmi ses engagements

Nous souhaitons ainsi rappeler son implication dans la constitution de « l'association pour la défense de l'environnement et du site protégé du calvaire de Still ». C'est lors de l'assemblée générale constitutive du 28 septembre 1982 qu'elle fut élue présidente de l'association. Combattante infatigable pour tout ce qui concernait les règles d'urbanisme, elle essaya tant bien que mal de protéger le site du Calvaire. Les échecs subis face aux différentes instances censées faire respecter la loi contraignirent l'association, en signe de contestation, à modifier le nom de celle-ci en « association pour la sauvegarde du calvaire classé de Still ».

La campagne de restauration des quinze stèles du Chemin de Croix, classées monuments historiques en 1983, fut également un combat de longue haleine mais couronné en 1987 par une inauguration digne de ce nom. Malheureusement elle dut encore se battre inlassablement contre les éléments, tempête, dégradations malveillantes, soutenue par les membres de son association.

En 2007, E. Eschbach décida de se retirer de ses fonctions de présidente tout en restant membre de l'association. Elle aura marqué de son empreinte toute cette période où elle dirigea l'association avec rigueur et dévouement.

## Un lien particulier à la mémoire du curé Straubhar

Jean-Etienne Straubhar, prêtre de la paroisse, à l'origine de la construction du calvaire en 1789, a beaucoup souffert lors de la révolution française. Il refusa de prêter serment à la constitution civile du clergé. Il se cacha et trouva refuge dans la cave de la famille Klier et fut ravitaillé par la famille Eschbach. C'est ce lien qui explique peut-être l'attachement particulier qu'elle a eu envers ce Chemin de Croix qu'elle a vénéré par dessus tout.

Melle Eschbach fêtant ses 90 ans



©Remis par la famille Eschbach

## Dernier chapitre

Dans l'entête de son annonce mortuaire, on pouvait lire un texte de l'Apocalypse XIV – 13. « Heureux dès maintenant les morts : Qu'ils se reposent de leurs travaux, car leurs œuvres les suivent ». Cette inscription se trouve également au bas de la 13ème station du Calvaire (Jésus meurt sur la Croix). Ceci n'est certainement pas un hasard.

## Dans la continuité

L'association « Still Terre d'Histoire » s'est constituée sur les fondations de l'association pour la sauvegarde du calvaire classé de Still et continue d'œuvrer dans le même sens, ainsi la protection de notre patrimoine local entre autres, fait partie de notre A.D.N.

Nous saluons son courage, sa ténacité et sa foi qui lui ont permis de réaliser tous ses vœux. Elle est à présent, au côté de celui pour lequel elle aura été au service ; dans la lumière divine.

“Reposez en Paix”.

Helbert Bruno

Sources : archives de l'association



# ANNONCES



22-23 Juin 2024

26a rue de la Paix

M. JAEGLE

Olivier  
Fauteils  
&  
Styles

olivier.fauteils.styles@gmail.com  
06 76 23 97 38

- Réfection de fauteils
- Rideaux et stores sur mesure

## Les merveilles de Ray'monde

ESTHÉTICIENNE À DOMICILE

Soins corporels aux huiles essentielles  
Modelages bien être de l'ensemble du corps  
Modelage aux pierres chaudes - Shampimodelage  
Bien être visage - Soins nu skin - Soins anti-âge  
Soins vitaminés - Gommage - Sérums - Crèmes de jour  
Épilations - Teinture cils ou sourcils - Extension de cils  
Soins des mains ou des pieds - Mise en beauté des ongles



**TÉLÉPHONE: 06 82 58 88 13**

# Journée Internationale du Lynx



LYNXDAY

**CONFÉRENCE menée par l'Historien Christophe Woehrle "Il était une fois le Lynx"**

**Le Lynx boréal** reste une espèce menacée malgré tous ses statuts de protection, à l'international, en Europe et en France, où il est **protégé depuis 1981**.

Pour mieux comprendre et protéger ce discret félin, la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères, La Maison de la Nature Bruche Piémont et la Commune de Still vous invitent à participer aux événements de la **quatrième Journée Internationale du Lynx** en France.

**Le Lynx boréal** peuple les massifs forestiers du Jura, des **Vosges** et des Alpes, mais il reste dans un état de conservation défavorable. L'objectif de cette journée est de **sensibiliser le grand public** à la présence du Lynx boréal en France, à ses mœurs et aux enjeux de sa conservation, ainsi qu'au rôle qu'il joue dans les écosystèmes et sur les **aspects positifs de sa présence** en termes socio-économiques et écologiques. Ces connaissances contribueront ainsi à son acceptation sociale.

**Still - Mardi 11 juin à 20h à la Salle des fêtes des Tuileries**

## L'aulne glutineux

Dans les noirs marais bordant la rivière, les troncs des aulnes,  
Sentinelles verticales d'un monde intermédiaire entre vie et mort,  
Sous la furie des abatteuses et des tronçonneuses  
Pleurent des gouttes de sang par les entailles ouvertes.

Jadis, bien des drames se sont déroulés sans témoins  
Dans les marécageuses forêts d'aulnes de l'Est lointain,  
Où prisonniers évadés et soldats déserteurs  
Dans leurs épaisseurs protectrices ont cherché la liberté.

Dans sa finitude d'arbre, il a ouvert un chemin de renaissance,  
Portant piliers de cathédrales, maisons et palais vénitiens,  
Jamais humble bois n'aura tant fait pour la vie.

**Texte et dessin : Aimé Wendling**

**Tiré du recueil de Poésies - Arbres Essences de vie**



Présent le long du Stillbach, l'**Aulne Glutineux** (*Alnus glutinosa*) est un arbre qui aime avoir les pieds dans l'eau. Ses feuilles sont ovales et tronquées au sommet et la face supérieure est vert foncé, luisante et gluante, tout comme ses bourgeons, caractéristiques qui lui donne son nom.

Still

## Un chèque de 950 € pour l'institut des aveugles



Le maire de Still Alexandre Gonçalves (à droite) et son adjoint Nicolas Fernandez ont remis le chèque à Sophie Gérard-Rahali (2<sup>e</sup> en partant de la droite), directrice de l'institut des aveugles de Still. Photo DR

La municipalité de Still a remis, mardi 9 janvier, un chèque de 950 € à l'association Adèle de Glaubitz qui gère l'institut des aveugles du village.

Il s'agit des bénéfices qui avaient été récoltés lors d'un concert caritatif proposé par l'association Vue du cœur à la salle des fêtes de Still en mai dernier. La municipalité de Still avait alors récolté 1 900 € de dons ce soir-là et déjà remis

la moitié à Vue du cœur à l'issue du concert.

Ce chèque permettra l'achat de matériel adapté pour les résidents. L'association Vue du cœur, qui propose des activités pour les enfants malvoyants, propose des concerts tous les deux ou trois ans. Le village de Still serait ravi de les accueillir à nouveau pour un prochain concert dans quelques années.

● L. H.

Still

## 2024 sera riche en projets

Le maire de Still, Alexandre Gonçalves, ses adjoints et son conseil municipal ont invité les habitants du village à une réunion publique le vendredi 2 février, à la salle des fêtes.

« L'idée de cette réunion, c'est que les participants puissent dialoguer avec les élus en toute convivialité », a indiqué le maire Alexandre Gonçalves en lançant le diaporama pour faire défiler des photos, ce vendredi 2 février à Still.

L'adjoint chargé des finances, Johann Guénard, a d'abord fait l'examen du budget de la commune dont le résultat est désormais positif. « Nos objectifs en matière de finances, d'effectifs en personnels et de capacités d'auto-financement sont atteints », a noté le maire. Puis il a évoqué tous les projets de la municipalité.

### Gros travaux aux ateliers communaux

Concernant les bâtiments publics, de gros travaux sont prévus en 2024-2025 aux ateliers communaux pour environ 150 000 € : charpente, désamiantage du toit, pose de panneaux photovoltaïques, ravalement de la façade, rénovation des sanitaires, terrasses et pose de récupérateur d'eau de pluie...

À la salle des fêtes, une étude structure et technique est programmée cette année tout comme l'isolation acoustique, la peinture des murs de la grande salle, l'éclairage LED, le changement de fenêtres et la réfection étanchéité du toit de la cuisine, pour un total de 105 000 € TTC.

La pose de nouveaux pan-



Entouré de plusieurs élus du conseil municipal, le maire, Alexandre Gonçalves, a résumé les actions réalisées en 2023 et présenté les projets pour 2024-2025 tout en répondant aux questions des habitants. Photo Marie-Reine Kartner

neaux photovoltaïques (53 000 € TTC) et des travaux à l'ancienne caserne des pompiers sont aussi programmés.

### Passage aux LED

Concernant les voiries, un inventaire de la signalisation dans tout le village et un chantier pour environ 120 000 € sont prévus dans la rue des Écoles et dans la rue de la Forêt (modification de la chicane et pose d'une couche d'enrobé).

L'étude sur la sécurité des déplacements et la réorganisation des circulations motorisées effectuée par l'établissement public Cerema en 2023 se poursuivra en 2024.

En matière de transition énergétique et d'environnement, l'amélioration thermique des bâtiments communaux et le remplacement progressif de l'éclairage public par des LED sont prévus. « Je souhaite que notre village devienne autonome en énergie », explique le maire.

Concernant l'environnement, le programme de lutte

contre les inondations se poursuit. Cette année, la municipalité prendra une décision pour le bâtiment du restaurant qui n'est plus aux normes.

### Projet de maison médicale

La signature du bail de location du camping municipal à l'association Camping Aire Still est prévue le 1<sup>er</sup> avril prochain. Un projet autour de l'ouverture d'une Maison médicale au rez-de-chaussée du presbytère est aussi sur la table.

Les écoles et la jeunesse continueront à être soutenues dans leurs projets.

L'adjointe Chantal Sittler a présenté les actions du Centre communal d'action sociale et des informations sur le projet de restauration du calvaire de Still ont été données par Bruno Helbert, conseiller municipal. Pour finir, l'adjoint Nicolas Fernandez est revenu sur la riche vie associative et culturelle de Still.

● M.-R. K.

Still

## L'Uniat est inquiète des réformes

La section locale de l'Uniat a tenu son assemblée générale, le mercredi 28 février dans un restaurant de Still, en présence d'une quarantaine de personnes, du maire Alexandre Gonçalves, et de la représentante de l'Uniat Alsace Evelyne Boitel.

Après le mot de bienvenue de la présidente Marie-Odile Lien, une minute de silence a été observée à la mémoire des membres décédés au courant de l'année. Puis Brigitte Denecker a donné lecture du rapport d'activité et Suzanne Niest, trésorière, a présenté le rapport financier.

L'oratrice Evelyne Boitel,



Des diplômes d'honneur ont été remis à certains membres. Photo DR

élue administrateur Uniat Alsace, a ensuite développé les revendications de l'association

sur les difficultés sociales actuelles, comme sur la nouvelle réforme des retraites et invali-

dités. L'oratrice a en outre souligné le nouveau mode de calcul de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).

En effet, le dispositif est aujourd'hui déconjugalisé, alors que son calcul prenait auparavant en compte les revenus de la conjointe ou du conjoint. Le montant versé est donc calculé uniquement à partir des ressources de la personne handicapée.

Après la partie statutaire, le diplôme d'honneur a été décerné aux membres Brigitte Denecker, Germaine Bichwiller, Gérard Monsch et Edouard Schaeffer.

Still

# La commune veut atteindre l'autonomie énergétique

La municipalité de Still compte entamer d'ici la fin de l'année un programme d'installation de panneaux photovoltaïques sur ses bâtiments publics pour produire sa propre électricité. L'objectif est d'arriver, sur le long terme, à l'autonomie énergétique.

Alexandre Gonçalves, le maire de Still, n'en fait pas mystère : 2024 sera une « année phare » dans son mandat : « Nous avons assaini les finances publiques, maintenant nous pouvons nous lancer dans des projets d'envergure. » Il l'avait d'ailleurs annoncé aux habitants présents lors de la réunion publique organisée le 2 février.

« On en a au moins pour 10 ans »

La transition progressive vers l'autonomie énergétique des bâtiments communaux figure parmi les principaux dossiers de cet élu écologiste, adhérent au parti EELV (Europe écologie les Verts) depuis 2012. Il prévient, le chemin sera long : « Concernant l'autonomie énergétique totale de nos bâtiments, on en a au moins pour 10 ans. Cela nécessite beaucoup d'argent. Ça ne se sera pas pour ce mandat. En tout cas, notre objectif est de produire à terme notre propre électricité. »

Alexandre Gonçalves et son équipe doivent donc procéder par étapes : « Nous sommes accompagnés depuis le début du



Le maire de Still, Alexandre Gonçalves, explique ici l'endroit où les ombrières photovoltaïques vont être installées, dans la cour de l'école maternelle qui aura été végétalisée. Photo Boris Marois

mandat par l'association Alsace Alter énergies, notamment pour effectuer un diagnostic de notre consommation électrique et mettre en place un programme de rénovation énergétique de nos bâtiments. » La prochaine étape sera l'autonomie énergétique partielle.

Pas de facture d'avril à mi-septembre

Le but est que la commune puisse produire son propre courant d'avril à mi-septembre grâce à des panneaux photovoltaïques placés sur une partie de son patrimoine immobilier. « En théorie nous n'aurons

pas de factures d'électricité pendant cette période », explique le maire.

Les premiers panneaux devraient être installés d'ici la fin de l'année, sur les ateliers municipaux qui vont être profondément rénovés. « Ce chantier est prévu en deux phases. Cet été, il y aura le désamiantage et la pose de la toiture en acier. Et si tout va bien, on espère pouvoir installer les panneaux photovoltaïques d'ici novembre ou décembre. » L'école maternelle va aussi être équipée, comme le détaille Alexandre Gonçalves : « D'abord, la cour va être entièrement végétalisée entre la fin de l'été et le dé-

but de l'automne. La pose d'ombrières photovoltaïques interviendra après. On espère là aussi que ce sera d'ici la fin de l'année, en même temps que l'installation des panneaux sur le toit des ateliers municipaux. »

La pose de ces panneaux photovoltaïques va coûter au total 90 000 € en incluant la réflexion du toit des ateliers municipaux. En parallèle, la municipalité de Still continue le renouvellement de son éclairage public : « L'objectif est que nos 80 modules de candélabres soient passés en LED d'ici la fin 2025. »

● Boris Marois

## Still ● Un bon nettoyage de printemps

Une trentaine de participants a répondu l'appel de la commune de Still qui a organisé le samedi 6 avril son nettoyage de printemps. Les participants se sont divisés en plusieurs groupes afin de ramasser les déchets à plusieurs endroits du village : dans les rues, mais aussi aux entrées et sorties. De nombreux mégots de cigarette ont notamment été ramassés. Cet osterputz ensoleillé s'est terminé avec une paella partagée à l'étang Max.

● L. H.



Photo Lysiane Haessig

# Sainte Barbe



©Martin Metzger



©Martin Metzger

Sainte-Barbe est la patronne des sapeurs-pompiers, célébrée chaque année le 4 décembre.

**Le dimanche 3 décembre**, à la salle des fêtes des Tuileries, les sapeurs-pompiers volontaires de Still-Heiligenberg, anciens et en activité, se sont rassemblés pour célébrer la Sainte-Barbe. Organisé alternativement à Heiligenberg et à Still, cet événement a été l'occasion de rendre hommage à ces hommes et femmes courageux qui ont donné et donnent de leur temps pour nous porter secours.

**Dans une atmosphère empreinte de reconnaissance et de gratitude**, les pompiers ont été salués pour leur dévouement et leur travail. Leur engagement envers la sécurité et le bien-être de tous mérite d'être honoré.

**La Sainte-Barbe à Still a été un moment de solidarité** et de fierté communautaire, soulignant l'importance du service des pompiers dans notre société. Merci à eux.

MUSIQUE Municipale de Still

**CONCERT**  
**Samedi 04 MAI**

SOUS LA DIRECTION DE JULIEN GEWINNER

**20H30**

À LA SALLE DES TUILERIES DE STILL

avec la participation de Sandra SCHNEIDER

ENTRÉE LIBRE PLATEAU PETITE RESTAURATION

harmonie de STILL

Création Illustration - Lucie DUBOIS pour STIL - Art / Communication. Ne pas jeter sur la voie publique

**Little House**  
Maison d'Associations Américaines

**BOURSE AUX JOUETS VÊTEMENTS ET PUERICULTURE**  
Le mercredi 8 Mai 2024 de 8h à 13h (à partir de 7h00 pour les exposants )  
**A LA SALLE DES FÊTES LES TUILERIES DE STILL**

Renseignement au 06 50 34 02 57  
PETITE RESTAURATION  
Talon réponse à retourner à l'adresse suivante accompagné du règlement : 12 euros la table+2 chaises.  
MAM Little house  
36 grand rue  
67190 STILL

NOM \_\_\_\_\_ PRENOM \_\_\_\_\_

Numero de téléphone : \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_

Nombre de table : \_\_\_\_\_ x12€ = \_\_\_\_\_



# COLEGRAMME FAIT LA FÊTE !

LE 14 JUIN A PARTIR DE 18H30

VENEZ, PARENTS ET ENFANTS, FÊTER LA FIN D'ANNÉE AVEC NOUS  
AU PÉRISCOLAIRE DE STILL

POUR LES FAMILLES DE STILL, GRESSWILLER  
ET DINSHEIM-SUR-BRUCHE

PROJECTION VIDEO SUR LES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE  
SOUVENIRS GARANTIS !

RESTAURATION & BUVETTE  
AVEC LE FOODTRUCK SO FRESH AND SO GOOD



ASSOCIATION COLÉGRAMME EN PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES DE STILL, DINSHEIM-SUR-BRUCHE ET GRESSWILLER.

INSCRIPTION AUX ACCUELS DE LOISIRS INDÉPENDANTE DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE.

SALLE DES FÊTES "LES TUILERIES" 80 GRAND RUE 67190 STILL

TEL : 03.88.97.66.94 / PORT : 06.10.24.92.40

ASSOCIATION@COLEGRAMME.COM / WWW.COLEGRAMME.COM

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

Adèle  
DE GLAUBITZ ASSOCIATION  
Vivre une espérance

# Journée Portes Ouvertes

## Institut des Aveugles

### Samedi 25 mai 2024

### de 11h à 17h

Démonstration

Initiation

Exposition

Sensibilisation

Jeux

Grande tombola

Tartes flambées & petite restauration

-entrée gratuite-

+ d'infos : 25 Grand Rue 67190 STILL  
03.88.48.79.00 - ida@glaubitz.fr

## Programme de la journée

9h15 Appel des Triplettes/Explication du règlement.

10h à 12h Tournoi.

12h à 14h Apéritif et repas.



-> Assiette de grillades + dessert + café à 15€  
(saussure de poulet aux épices/triplette/merguez + salade de pommes de terre + salade verte)

-> Sandwich saucisses blanches/merguez à 3 €

Part de dessert à 1,50 €

14h à 17h30 Tournoi

17h45 Annonce des résultats et remise des prix.

### -Bulletin d'inscription-

### Toute inscription sans règlement n'est pas validée

(remplir un bulletin d'inscription par équipe de 3 joueurs : en Triplettes constituées/ à remettre à Passion Pétanque avant le 28/04/2024) Vous pouvez le déposer à :

Nom de l'équipe :

Téléphone (pour éventuellement vous joindre) :

Nous réglons les droits d'inscription au tournoi (pour l'équipe) : 12€  
Et nous réservons ..... assiettes de grillades à 15 € l'unité, soit : ..... €  
..... Sandwichs à 3 € l'unité soit ..... €

Total : ..... € chèque à l'ordre de Passion Pétanque

A Still, le ..... /..... /2024 Signature

# La Stilloise 09 Mai

-Buvette sur place toute la journée-  
Restauration possible pour les non joueurs

**PASSION PÉTANQUE**  
Amicale des boulistes de Still

VIX Thomas 06/48/46/12/85  
Places limitées (30 EQUIPES)

Dans le cadre de **MOLSHEIM**...les jeux

# INTERVILLAGES

7 JUILLET 2024

VENEZ SOUTENIR VOTRE COMMUNE !

STADE DU HOLTZPLATZ À MOLSHEIM  
A PARTIR DE 10H30 JUSQU'À 21H

Les équipes de chaque commune de la Communauté de Communes de la Région Molsheim-Mutzig s'affronteront lors d'épreuves physiques et de jeux d'adresse palpitants.



Plus d'informations en cliquant sur le QR code ou auprès de l'Office de Tourisme Intercommunal de la Région Molsheim-Mutzig au 03.88.38.8.44 ou du Service Animation Jeunes de la ville de Molsheim au 03.88.87.35.55.



**Soirées  
Tartes flambées et pizzas  
au camping  
de 18h30 à 22h**

**4 Mai 2024  
1er Juin 2024  
29 Juin 2024  
27 Juillet 2024  
17 Août 2024  
14 Septembre 2024**

L'Office de Tourisme Molsheim-Mutzig et la Communauté de Communes de la région de Molsheim-Mutzig et environs organisent des jeux intervillages le dimanche 7 juillet 2024 à l'occasion des JO 2024. 🇫🇷 🇪🇺 🇫🇷

Nous recherchons des volontaires pour composer les équipes. 10 personnes par équipe dont :

- 2 enfants de moins de 12 ans,
- 2 jeunes entre 12 et 17 ans,
- 2 adultes,
- 2 séniors de plus de 60 ans

Parité homme-femme à respecter

Merci de bien vouloir vous inscrire en mairie au 03 88 50 00 33.

Merci d'avance pour votre participation.

Venez nombreux défendre notre commune et encourager notre équipe à gagner le dimanche 7 juillet.

## Union Nationale des Combattants



entre nous...



Contact *un pont entre les générations.*

**UNC DU HAUT-RHIN**

68  
3 avenue de Lattre de Tassigny  
68000 COLMAR  
Tél. 03 89 23 66 80 [unc68@wanadoo.fr](mailto:unc68@wanadoo.fr)

**UNC DU BAS-RHIN**

67  
Quartier Turenne - 42 rue Lauth  
67000 STRASBOURG  
Tél. 03 88 66 06 45 [uncfede67@gmail.com](mailto:uncfede67@gmail.com)

**UNC DU TERRITOIRE DE BELFORT**

90  
Domaine du Parc - 32 avenue Leclerc  
90000 BELFORT  
Tél. 06 84 73 62 53 [gabrieljuif@orange.fr](mailto:gabrieljuif@orange.fr)

Après l'Armée...  
une autre vie.



Rejoignez l' **UNC**

- Union Nationale des Combattants -

- Pour défendre vos droits
- Pour retrouver l'esprit de camaraderie



# Calendrier



## 2024

### → Mai

**4s : Concert de printemps**

(Musique Municipale)

**4s: Repair Café- (ASA)**

**Griesheim près Molsheim**

**4s : Soirée Tarte Flambée**

(Association Camping)

**8m : Cérémonie du souvenir**

**8m: Bourse aux vêtements (MAM)**

**09j : Tournoi de pétanque**

**la stilloise (Passion Pétanque)**

**25s: Atelier "Fait maison" (ASA)**

**25s: Porte ouverte (Institut)**

### → Juin

**1s : Soirée Tarte Flambée**

(Association Camping)

**7v : Marché gourmand**

(Amicale des pompiers)

**15s: Repair Café- Urmatt**

(ASA)

**21v: Fête de la musique**

(Musique Municipale)

**27j : Les rencontres du Jeudi-Marché**

(Institut)

**29s: Atelier "Fait maison" (ASA)**

**29s : Soirée Tarte Flambée**

(Association Camping)

### → Juillet

**7v: InterVillages**

**14v: Fête nationale**

**Remise des prix aux diplômés**

(Musique Municipale)

**27s : Soirée Tarte Flambée**

(Association Camping)

### → Août

**17s : Soirée Tarte Flambée**

(Association Camping)

**24-26 : MESSTI**

**25d: Still-Paris a vélo (Institut)**

### → Septembre

**14 s: Dîner dansant (MAM)**

**14s : Soirée Tarte Flambée**

(Association Camping)

**15s: Repair Café-Oberhaslach (ASA)**

**21-22: Journée du patrimoine**

(Tuilerie Sonntag)

### → Octobre

**12s: Repair Café- Still (ASA)**

### → Novembre

**2s: Soirée Paella (Musique Municipale)**

**11s : Cérémonie du souvenir**

(Musique Municipale-Chorale St Cécile)

**16s: Repair Café- Dorlisheim**

(ASA)

### → Décembre

**22d : Concert de Noël**

(Musique Municipale)

**26 j: Marche de la St Etienne**

(ASM Foot)

## NAISSANCES

**Ezio DAMIEN**, né le 26 novembre 2023  
fils de Jessica DAMIEN

**Lise TOUCHEMANN**, née le 05 décembre 2023  
fille de Simon TOUCHEMANN et de Julie PAYS

**Naël SCHMITT**, né le 06 décembre 2023  
fils de Julien SCHMITT et de Juliette VINCENT

**Aaron BEUTEL**, né le 08 mars 2024  
fils de Jonathan BEUTEL et de An Phuong HO DANG

## GRANDS ANNIVERSAIRES

### JANVIER

**Mme Madeleine BEL**, née le 15 janvier 1927  
a fêté ses 97 ans

**M. Guy GIOT**, né le 10 janvier 1934  
a fêté ses 90 ans

**Mme Marie-Antoinette BAUTZ**, née le 20 janvier 1940  
a fêté ses 84 ans

**M. Jean-François OHREL**, né le 05 janvier 1941  
a fêté ses 83 ans

**M. Robert FROELICHER**, né le 12 janvier 1943,  
a fêté ses 81 ans

**Mme Angèle BOLLI**, née le 14 janvier 1943,  
a fêté ses 81 ans

### FEVRIER

**Mme Joséphine FLICKER**, née le 05 février 1934  
a fêté ses 90 ans

**Mme Françoise HERGAULT**, née le 26 février 1937  
a fêté ses 87 ans

**Mme Simone HAAG**, née le 03 février 1939  
a fêté ses 85 ans

**Mme Marie-Rose WERNERT**, née le 22 février 1939  
a fêté ses 85 ans

**M. Louis NIEST**, né le 02 février 1940,  
a fêté ses 84 ans

**M. Ernest BOLLI**, né le 06 février 1942  
a fêté ses 82 ans

**M. Marc HIRTNER**, né le 25 février 1943  
a fêté ses 81 ans

### MARS

**Mme Paulette STOCKI**, née le 07 mars 1935  
a fêté ses 89 ans

**Mme Wanda MINCKER**, née le 31 mars 1935  
a fêté ses 89 ans

**M. Joseph SIEGEL**, né le 29 mars 1937  
a fêté ses 87 ans

**M. Jean-Marie SCHAEFFER**, né le 16 mars 1939  
a fêté ses 85 ans

**M. Michel VOGEL**, né le 23 mars 1939  
a fêté ses 85 ans

**M. Bruno FLICKER**, né le 19 mars 1940  
a fêté ses 84 ans

**M. Aloyse ZORN**, né le 1er mars 1941  
a fêté ses 83 ans

**M. Gilbert SCHAEFFER**, né le 30 mars 1944  
a fêté ses 80 ans

### AVRIL

**Mme Françoise KUBLER**, née le 12 avril 1931  
a fêté ses 93 ans

**Mme Irène SEYLLER**, née le 26 avril 1938  
fêtera ses 86 ans

**Mme Anette WILLET**, née le 05 avril 1940  
a fêté ses 84 ans

**Mme Marie BOLLI**, née le 15 avril 1942  
a fêté ses 82 ans

## DÉCÈS

**Mme Francine ZIMMER**  
Décédée le 28 décembre 2023

## GRANDS ANNIVERSAIRES

### MAI

**Mme Isabelle MEYER**, née le 15 mai 1929  
fêtera ses 95 ans

**Mme Monique ROTHWILLER**, née le 10 mai 1929  
fêtera ses 95 ans

**Mme Eugénie RUI**, née le 20 mai 1931  
fêtera ses 93 ans

**M. Jacques CHORVOZ**, né le 05 mai 1931  
fêtera ses 93 ans

**M. Albert STOCKI**, né le 03 mai 1931  
fêtera ses 93 ans

**Mme Monique METZLER**, née le 07 mai 1934  
fêtera ses 90 ans

**M. Charles KIEFFER**, né le 19 mai 1936  
fêtera ses 88 ans

**M. François WIDLOECHER**, né le 30 mai 1938  
fêtera ses 86 ans

**Mme Nicole STECK**, née le 06 mai 1938  
fêtera ses 86 ans

**M. Jean-Jacques GROSS**, né le 05 mai 1939  
fêtera ses 85 ans

### MARIAGES

**M. Aymeric REIBEL et Mme Julia SCHATZ**,  
mariés le 05 janvier 2024

**M. Thomas MOERCKEL et Mme Itzel LOPEZ**,  
mariés le 30 mars 2024

### JUIN

**Mme Mathilde MATHIS**, née le 26 juin 1933  
fêtera ses 91 ans

**M. Julien BRENDLE**, né le 18 juin 1934  
fêtera ses 90 ans

**M. Benoît HAAG**, né le 21 juin 1935  
fêtera ses 89 ans

**Mme Nicole KIEFFER**, née le 03 juin 1935  
fêtera ses 89 ans

**M. Valentin KOPP**, né le 10 juin 1944  
fêtera ses 80 ans

**Mme Marie Hélène VOGEL**, née le 05 juin 1942  
fêtera ses 82 ans

**Mme Cécile LEHMANN**, née le 08 juin 1943  
fêtera ses 81 ans

**M. Gérard STENGER**, né le 17 juin 1943  
fêtera ses 81 ans

### JUILLET

**M Jean-Louis BAUTZ**, né le 02 juillet 1941  
fêtera ses 83 ans

**M Richard STECK**, né le 07 juillet 1941  
fêtera ses 83 ans

**Mme Marie-Antoinette MONSCH**, née le 10 juillet 1941  
fêtera ses 83 ans

**Mme Marie-Thérèse REYSER**, née le 17 juillet 1943  
fêtera ses 81 ans

## URGENCE

## Qui appeler ?

SAMU



15

Urgence  
médicale

POLICE  
SECOURS



17

Signaler  
une infraction

POMPIERS



18

Situation  
de péril ou  
accident

URGENCE  
SMS



114

Accessible par  
application  
ou SMS

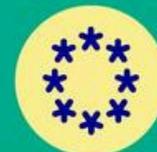
EN MER



196

Sauvetage  
en mer

EUROPE



112

→ Urgence  
médicale  
→ Infraction  
→ Péril

# SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2023

**MEMBRES PRESENTS :** Hubert WIDLOECHER, Chantal SITTLER, Johann GUENARD, Nicolas FERNANDEZ, Adjointe Mélanie MORE-DESIRE, Tiffanie RAETH, Bruno HELBERT, Jean-Noël GRASSWILL, Chantal OHREL, Olivier PERNET, Aurore MOINE, Thomas PASCUAL

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES :** Matthieu WIDLOECHER, Catherine JAEGLER, Audrey REUTER, Carine LUX

**MEMBRE ABSENT NON EXCUSE :** Stéphanie FRANKINET

- **1. SUBVENTION POUR CLASSE DE CIRQUE – CLASSES DE CE1-CE2 ET CM1**

La commune souhaite inciter l'organisation des séjours de découverte par les écoles en limitant, notamment, le coût porté par les parents, aussi il est proposé au conseil municipal d'allouer une subvention 20€ par enfant soit un total de 780€ (coût du séjour par enfant 105€).

**Voté à l'unanimité**

- **2. SUBVENTION POUR CLASSE DE DÉCOUVERTE – CP**

La commune souhaite inciter l'organisation des séjours de découverte par les écoles en limitant, notamment, le coût porté par les parents, aussi il est proposé au conseil municipal d'allouer une subvention 60€ par enfant soit un total de 1020€ (coût du séjour par enfant 295€).

**Voté à l'unanimité**

- **3. SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE POUR LES CLASSES DE DÉCOUVERTE - CP ET CM1-CM2**

Dans le cas particulier où plusieurs enfants d'une même fratrie participent à des classes de découvertes, la commune souhaite réduire le reste à charge des parents, aussi il est proposé au conseil municipal d'allouer une subvention complémentaire de 30€ par enfant pour chaque séjour.

**Voté à l'unanimité**

- **4. DELIBERATION PORTANT MISE EN PLACE DE LA PRIME DE POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE**

Considérant qu'il y a lieu de soutenir le pouvoir d'achat des agents de la fonction publique territoriale ayant perçu une rémunération brute inférieure ou égale à 39 000 euros au titre de la période courant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023, il est proposé au conseil municipal de valider le versement d'une prime en fonction du barème national.

**Voté à l'unanimité**

- **5. PREVISIONS DES COUPES ET TRAVAUX EN FORET COMMUNALE 2023**

Il est proposé au conseil municipal de valider l'état prévisionnel des coupes, chablis et bois non façonnés pour un montant prévisionnel de recettes brutes s'élevant à 118 620 € HT pour un volume prévisionnel de 1855 m<sup>3</sup>, soit une recette nette de 45 390 € HT et d'accepter le programme suivant pour l'année 2024.

21 590 € HT pour les travaux d'exploitation  
 18 770 € HT pour les travaux de débardage  
 5 421 € HT pour la maîtrise d'œuvre (frais ONF)  
 2 924 € HT pour les travaux patrimoniaux  
 1 099 € HT pour l'assistance à gestion de m-oe  
 380 € HT d'honoraires de l'ONF  
 5 000 € HT pour frais de gestion de 5% du SIVU

**Voté à l'unanimité**

- **6. ATTRIBUTION DU LOT CHASSE N° 4 – STILL NORD, APRES APPEL D'OFFRES**

Il est proposé au Conseil Municipal, d'attribuer le lot de chasse situé sur le territoire communal à Still à Monsieur Michel Stroh, dont l'offre a été retenue comme étant la plus avantageuse pour la commune, pour un montant de redevance annuelle de 6 000 €.

**Voté à l'unanimité**

- **7. ATTRIBUTION DU LOT DE CHASSE N° 2 – MITTELBUHL ET UMWURF, APRES APPEL D'OFFRES**

Il est proposé au Conseil Municipal, d'attribuer le lot de chasse situé en forêt communal de Still à Oberhaslach à Monsieur Hubert Gitz, dont l'offre a été retenue comme étant la plus avantageuse pour la commune, pour un montant de redevance annuelle de 8 500 €.

**Voté à l'unanimité**

- **8. DISTRACTION D'UNE PARTIE D'UN IMMEUBLE**

Il est demandé au conseil municipal de délibérer pour distraire une partie du rez-de-chaussée du presbytère à sa vocation première. Cette modification permettrait de prévoir des travaux et l'aménagement d'un cabinet médical d'une très grande importance pour la commune et ses habitants.

**Voté à l'unanimité**

- **9. BUDGET RESTAURANT – REVERSEMENT AU BUDGET COMMUNAL**

Il est proposé au conseil municipal de reverser le montant de 8 000€ du budget restaurant au budget communal.

**Voté à l'unanimité**

## SÉANCE DU 13 FEVRIER 2024

**MEMBRES PRESENTS :** Hubert WIDLOECHER, Chantal SITTNER, Nicolas FERNANDEZ, Adjoint  
Mélanie MORE-DESIRE, Tiffanie RAETH, Bruno HELBERT, Jean-Noël GRASSWILL, Chantal OHREL, Olivier PERNET,  
Aurore MOINE, Carine LUX, Catherine JAEGLER, Audrey REUTER.

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES :** Johann GUENARD, Adjoint, Matthieu WIDLOECHER, Thomas PASCUAL.

**MEMBRE ABSENT NON EXCUSE :** Stéphanie FRANKINET

- **1. SUBVENTION AU COLLEGE LOUIS ARBOGAST POUR L'ATELIER « PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET DE LA RADICALISATION »**

Il est demandé au conseil municipal d'allouer la somme de 500 € au collège Louis Arbogast de Mutzig qui accueille des collégiens du village pour la réalisation d'un programme éducatif de prévention de la délinquance et de la radicalisation.

**Voté à l'unanimité**

- **2. SUBVENTION POUR L'ASSOCIATION DE FOOTBALL STILL - MUTZIG**

Considérant que le club de football Association Still Mutzig paie toutes les factures d'eau, d'électricité et de chauffage du bâtiment du club house, il est demandé au conseil municipal d'allouer un acompte de 9 000 € à l'association en tant qu'avance de frais pour le paiement des différentes factures.

**Voté à l'unanimité**

- **3. AUTORISATION ACCORDEE A L'EXECUTIF POUR REALISER DES VIREMENTS DE CREDITS**

Dans le cadre de la nomenclature budgétaire et comptable M57 il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles.

**Voté à l'unanimité**

- **4. CREATION DE DEUX POSTES D'AGENT TECHNIQUE TERRITORIAL A DUREE DETERMINEE**

Il est précisé que les effectifs de la commune nécessitent d'être complétés de manière transitoire afin de mener les missions de services publics de la commune, aussi il est proposé de créer deux postes d'agent technique territorial pour une durée déterminée.

**Voté à l'unanimité**

- **5. DELIBERATION AUTORISANT LE MAIRE A ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Considérant que l'engagement, la liquidation et le mandatement de dépenses d'investissement seront nécessaires en 2024 avant l'adoption du budget primitif de l'exercice 2023, il est proposé au conseil municipal d'autoriser des dépenses d'investissement limitées à 1/4 des crédits votés en 2023.

**Voté à l'unanimité**

- **6. COOPERATION INTERCOMMUNALE – COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG : MODIFICATION DES CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT : EXTENSION DES COMPETENCES – MODIFICATIONS STATUTAIRES**

Il est proposé au Conseil Municipal de doter la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG de la compétence qui permet, par convention à titre gratuit, l'exécution d'un ou plusieurs marchés publics et/ou accords-cadres, dans le cadre de groupements de commandes constitués pour les communes membres de la Communauté de Communes, sans en avoir la compétence propre.

**Voté à l'unanimité**

- **7. DELIBERATION RELATIVE A LA SUPPRESSION DU SERVICE PUBLIC COMMUNAL DU CAMPING, A SON DECLASSERMENT DU DOMAINE PUBLIC ET APPROUVANT LA CONCLUSION D'UN BAIL**

Dans le cadre de la passation de gestion du camping à une association, il est proposé au Conseil Municipal de :

- supprimer le service public tenant à la gestion du camping ;
- déclasser du domaine public de la partie de la parcelle n°232, section n°10 qui était spécialement aménagée ;
- louer la partie à détacher de la parcelle n°232, section n°10 spécialement aménagée pour l'activité du camping ;
- conclure avec l'association Camping Aire Still un bail portant sur la partie à détacher de la parcelle n°232, section n°10 pour l'activité du camping.

**Voté à l'unanimité**



## SÉANCE DU 09 AVRIL 2024

**MEMBRES PRESENTS :** Hubert WIDLOECHER, Chantal SITTLER, Nicolas FERNANDEZ, Adjoints  
Mélanie MORE-DESIRE, Tiffanie RAETH, Bruno HELBERT, Olivier PERNET, Carine LUX, Audrey REUTER.

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES :** Johann GUENARD, Adjoint, Matthieu WIDLOECHER, Thomas PASCUAL, Jean-Noël GRASSWILL, Chantal OHREL, Aurore MOINE, Catherine JAEGLE

**MEMBRE ABSENT NON EXCUSE :** Stéphanie FRANKINET

- **1. COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2023**

Le Conseil Municipal examine le compte administratif communal et le compte de gestion 2023 et après en avoir délibéré, hors de la présence de Monsieur le Maire, vote les budgets suivants :

### BUDGET COMMUNAL

#### Fonctionnement

Dépenses	1 152 417,77 €
Recettes	1 843 012,69 €
Excédent de clôture :	690 594,92 €

#### Investissement

Dépenses	539 446,96 €
Recettes	323 304,77 €
Besoin de financement :	216 142,19 €

Excédent global : 474 452,73 €

### BUDGET CAMPING

#### Exploitation

Dépenses	172 314,57 €
Recettes	170 280,94 €
Déficit de clôture :	2 033,63 €

#### Investissement

Dépenses	16 102,82 €
Recettes	17 720,00 €
Excédent de clôture :	1 617,18 €

Déficit global 416,45 €

### BUDGET FORET

#### Fonctionnement

Dépenses	29 806,74 €
Recettes	34 906,09 €

Excédent de clôture : 5 099,35 €

## BUDGET RESTAURANT

### Fonctionnement

Dépenses	11 229,43 €
Recettes	19 574,02 €
Excédent de clôture :	8 344,59 €

### Investissement

Dépenses	6 667,72 €
Recettes	3 399,08 €
Besoin de financement :	3 268,64 €
Excédent global	5 075,95 €

### **Voté à l'unanimité**

- **2. AFFECTATION DES RESULTATS 2023 DES BUDGETS AUX DIFFERENTS BUDGETS 2024**

Il est proposé au Conseil Municipal après avoir voté le compte administratif et compte de gestion de valider les affectations des résultats 2023 aux budgets 2024.

## BUDGET COMMUNAL

### Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	1 152 417,77 €
Recettes de fonctionnement	1 550 787,42 €
Excédent de fonctionnement	398 369,65 €
Fonctionnement antérieur reporté	292 225,27 €
Résultat de fonctionnement	690 594,92 €

### Investissement

Dépenses d'investissement	319 854,09 €
Recettes d'investissement	323 304,77 €
Excédent d'investissement	3 450,68 €
Déficit d'investissement reporté	219 592,87 €

Déficit d'investissement	216 142,19 €
Besoin de financement investissement	216 142,19 €

<u>Excédent à reporter</u>	474 452,73 €
----------------------------	--------------

## BUDGET FORET

Dépenses de fonctionnement	29 806,74 €
Recettes de fonctionnement	23 760,82 €
Déficit de fonctionnement	6 045,92 €
Résultat de fonctionnement reporté	11 145,27 €

<u>Excédent à reporter</u>	5 099,35 €
----------------------------	------------

## BUDGET CAMPING

### Exploitation

Dépenses d'exploitation	172 314,57 €
Recettes d'exploitation	148 678,97 €
Déficit d'exploitation	23 635,60 €
Résultat d'exploitation antérieur reporté	21 601,97 €
Déficit d'exploitation	2 033,63 €

### Investissement

Dépenses d'investissement	16 102,82 €
Recettes d'investissement	17 000,00 €
Excédent d'investissement	897,18 €
Résultat d'investissement antérieur reporté	720,00 €

Excédent d'investissement	1 617,18 €
Déficit d'exploitation à reporter	2 033,63 €

## BUDGET RESTAURANT

### Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	11 229,43 €
Recettes de fonctionnement	15 381,79 €
Excédent de fonctionnement	4 152,36 €
Résultat de fonctionnement reporté	4 192,23 €
Résultat de fonctionnement	8 344,59 €

### Investissement

Dépenses d'investissement	3 268,64 €
Recettes d'investissement	3 399,08 €
Déficit d'investissement reporté	3 399,08 €

Déficit d'investissement	3 268,64 €
Excédent à reporter	5 075,95 €

### **Voté à l'unanimité**

- **3. VOTE DES TAUX DE LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE POUR L'ANNÉE 2024**

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer les taux à appliquer pour l'année 2024 sur chacune des taxes directes locales.

De maintenir le taux des taxes et de les fixer les taux d'imposition en 2024 à :

- Taxe d'habitation sur les propriétés bâties : 24.03 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 26.55 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 103.92 %
- Cotisation foncière des entreprises : 23.48 %

### **Voté à l'unanimité**

## • 4. BUDGET PRIMITIF 2024

Il est proposé au Conseil Municipal de voter les budgets suivants pour l'année 2024.

### **BUDGET RESTAURANT**

19 675,95 € en dépenses et recettes de fonctionnement  
18 268,64 € en dépenses et recettes d'investissement

### **BUDGET FORET**

158 719,35 € en dépenses et recettes de fonctionnement

### **BUDGET CAMPING**

83 350,00 € en dépenses et recettes d'exploitation  
54 711,40 € en dépenses et recettes d'investissement

### **BUDGET COMMUNE**

2 148 992,73 € en dépenses et recettes de fonctionnement  
1 096 094,19 € en dépenses et recettes d'investissement

**Voté à l'unanimité**

## • 5. AGREMENT DE QUATRE PERMISSIONNAIRES DE CHASSE DU LOT N° 2 – MITTELBUHL ET UMWURF

Il est proposé au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable aux nouveaux permissionnaires à la demande de Monsieur Hubert Gitz, adjudicataire pour l'agrément de :

- Monsieur Julien Edel
- Monsieur Sébastien Edel
- Monsieur Thierry Scheer
- Monsieur Erwin Szokola

**Voté à l'unanimité**

## • 6. CHANGEMENT DE LOCATAIRE DE CHASSE DU LOT N° 4 - STILL NORD

Il est proposé au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable à la cession de ce lot de chasse au profit de l'association « Les Chasseurs Stillois », dont le président est Monsieur Michel Stroh.

**Voté à l'unanimité**

## • 7. INSCRIPTION DANS LA DEMARCHE INTERCOMMUNALE DE TRAME VERTE ET BLEUE

Il est proposé au Conseil Municipal d'intégrer la démarche communautaire de la politique de préservation de la biodiversité Trame Verte et Bleue.

Il est également proposé de porter l'action « Retrait d'un remblai et création d'une mare » sur une parcelle communale qui est susceptible d'obtenir à ce titre une subvention à hauteur de 80% maximum pour un montant estimatif de 37 150 € de travaux.

**Voté à l'unanimité**



## ELECTIONS EUROPEENNES



## Dimanche 09 juin 2024 de 8 h à 18h - Elections Européennes

Les citoyens européens désigneront leurs représentants au Parlement européen, les députés européens (5 ans). Le nombre de députés envoyés au parlement par les états membres dépend de leur population. Il est réévalué avant chaque renouvellement du Parlement européen. Il sera de 720 à l'occasion des élections européennes de juin 2024.

Le rôle du Parlement européen est de plusieurs ordres :

- **Compétences législatives** : il participe à l'adoption d'actes législatifs à égalité avec le Conseil des ministres de l'UE
- **Compétences budgétaires** : il établit un budget annuel de l'UE
- **Compétences de contrôle de l'exécutif** : poser des questions à la Commission européenne et au Conseil de l'Europe, recevoir des pétitions des citoyens européens, créer des commissions d'enquête et élire le président de la Commission européenne.



## Recevez votre STILL Info par courriel

Vous préférez recevoir votre magazine de manière virtuelle ?

C'est avec plaisir que nous vous l'enverrons ! Écrivez dès à présent un courriel à **accueil@mairiedestill.fr** ou téléphonez à la mairie : nous vous ferons parvenir les prochains STILL Info par voie électronique uniquement.



### Directeur de la publication

Alexandre Gonçalves, Maire de Still

### Comité de rédaction

Alexandre Gonçalves, Nicolas Fernandez, Bruno Helbert, Chantal Sittler.

### Comité de relecture

Cathy Schneider, Camille Flicker, Olivier Pernet.

### Réalisation

Alexandre Gonçalves, Nicolas Fernandez, Bruno Helbert

### Impression et façonnage

Commune de Still

Les illustrations et photos, sauf indications contraires, sont communales ou issues de la base de données du logiciel de mise en page.

La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.



Commune de STILL  
33 Grand Rue



Tél : 03 88 50 00 33



accueil@mairiedestill.fr

Suivez nous :



commune de Still



commune de Still



www.still-info.fr

**Le prochain numéro de votre bulletin municipal sortira début juillet, aussi afin de publier vos articles et annonces merci de remettre vos textes et photos avant le 21 juin 2024 à la mairie.**